

## Avis concernant la réorganisation de la collecte publique des déchets (2)

 Français

Chères habitantes, chers habitants, Madame, Monsieur,

En octobre dernier, vous avez été informés par écrit et lors de réunions d'information de la réorganisation de la collecte publique des déchets prévue en votre commune dès 2016. A cette occasion, vous avez été appelés à commander un nouveau jeu de poubelles avec différents volumes au choix. Nous tenons tout d'abord à remercier tous ceux et celles d'entre vous qui nous ont retourné leur commande avec les indications requises. Pour rappel, les personnes n'ayant pas retourné le formulaire en question se verront échanger leur poubelle grise actuelle contre un nouveau volume de poubelle attribué par défaut.

Par cet écrit, nous tenons prioritairement à vous informer que pour des raisons d'organisation, induites par une indisponibilité de l'ensemble de la gamme de poubelles proposées, le début du projet s'est vu reporté de quelques mois. Ainsi ;

- Les **nouvelles modalités** de collecte entreront en vigueur **à partir du 1er juillet 2016**.
- **Jusque-là**, le **système actuel** de collecte restera donc **inchangé** avec un ramassage hebdomadaire des déchets ménagers le jeudi.

Cette date d'entrée en vigueur des nouvelles modalités de collecte s'applique également aux détenteurs de poubelles à 4 roues d'un volume de 660 à 1.100 litres souhaitant être desservis dans le cadre de la collecte publique.

En ce qui concerne les nouvelles poubelles, elles seront distribuées en juin. Les dates précises de cette opération ainsi que les modalités d'utilisation de ces poubelles vous parviendront par le biais d'un courrier antérieur à la distribution.

Les étiquettes annuelles 2015 gardent leur validité jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

En vous remerciant de votre coopération lors de ce projet, nous vous prions d'agréer, chères habitantes, chers habitants, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Erpeldange-sur-Sûre et Diekirch, le 9 décembre 2015.

Claude Gleis  
Bourgmestre

Claude Haagen  
Président du SIDE C